



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 25 mars 2024**

Date de la convocation : mardi 19 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 48

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUÉYTO, M. Yves DEJEAN, Mme Catherine LOUVET-GIENDAÏ, M. Mohamed AMARA, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie MOULINIER, M. Laurent JUBIER, M. Stéphane DUSSARPS, M. Antoine CHEVALIER, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY

Étai(en)t représenté(s) :

Mme Néjia BOUCHANNAFA (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIÈRE), M. Jean-Loup FRICKER (pouvoir à Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Camille LE DELLIOU (pouvoir à Mme Marie MOULINIER), M. Jean-François BLANCO (pouvoir à Mme Emmanuelle CAMELOT)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Fabienne CARA, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, Mme Marie SALESSES, M. Patrice BARTOLOMEO, M. Frédéric DAVAN

Secrétaire de séance : Madame Marie MOULINIER

N° 23 Associations sportives : attribution de subventions

Rapporteur : M. Eric SAUBATTE

Mesdames, Messieurs

En septembre 2023, le site anecsport.com désignait Pau comme ville la plus sportive de France parmi les villes de plus de 50 000 habitants, en s'appuyant sur trois critères : le nombre d'équipements sportifs par habitant, le pourcentage de licenciés et le nombre de clubs professionnels. Pau affiche fièrement sa vitalité sportive, forte de ses 110 associations partenaires dont l'engagement et le dynamisme participent à la diversité des offres sportives et de loisirs pour tous les publics et au rayonnement de notre cité.

En cette année olympique, Pau Capitale Sportive, labellisée Terre de Jeux et Centre de préparation aux Jeux va donner une visibilité plus importante à ses actions et faire vivre aux aplois des émotions uniques lors du passage de la Flamme olympique le 20 mai 2024. Cet évènement sera l'occasion d'une grande fête populaire où le sport et les valeurs qu'il véhicule seront à l'honneur.

Considérant l'article L.113-2 du Code du sport selon lequel les associations peuvent recevoir des subventions publiques pour des missions d'intérêt général et le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence des aides financières attribuées par des personnes publiques, qui prévoit l'obligation de conclure une convention entre la collectivité et l'association bénéficiaire lorsque la subvention attribuée dépasse la somme de 23 000 €, il vous est proposé :

Après avis de la commission Sport - Culture - Animation du 8 mars 2024 et avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 18 mars 2024, il vous appartient de bien vouloir :

1. Décider l'attribution de subventions d'un montant de 36 000 € sur le budget 2024, chapitre 65- fonction 30 – article 65748 aux associations en CPOM suivantes :

Association	Objet	Attribué 2023	Subvention 2024
Union Gymnique Paloise	Projet associatif	16 500 €	16 500 €
Club Universitaire Palois	Projet associatif	18 800 €	19 500 €

2. Décider l'attribution de subventions pour un montant de 34 760 € aux associations suivantes au titre de leur projet associatif, sur les crédits inscrits au budget 2024, chapitre 65- fonction 30 – article 65748 :

Association	Objet	Attribué 2023	Subvention 2024
AS les Coquelicots	Projet associatif	1 600 €	1 600 €
Esportiv'Oc	Projet associatif	400 €	400 €
AS Henri Russel	Projet associatif	1 350 €	1 350 €
Iris Jeanne d'Albret	Projet associatif	760 €	760 €
AS Eglantines Saint Cricq	Projet associatif	1 400 €	1 400 €
AS U Balent	Projet associatif	600 €	600 €
AS Honoré Baradat	Projet associatif	500 €	500 €
Section Paloise Kendo	Projet associatif	1 400 €	1 400 €
Association Sportive Municipale Taekwondo	Projet associatif	700 €	700 €
Pau Boxing Club	Projet associatif	3 000 €	3 000 €
Club Alpin Français	Projet associatif	1 300 €	1 300 €
Pétanque les Chênes	Projet associatif	3 600 €	3 200 €
La Quille de Six Paloise	Projet associatif	700 €	700 €
Les Amis de la Pelote	Projet associatif	1 500 €	1 000 €
Fédération Sportive et Gymnique du Travail	Projet associatif	10 000 €	10 000 €
Aéro-Constructeurs Amateurs Palois	Projet associatif	350 €	350 €
Association Sportive Municipale Omnisports	Projet associatif	2 000 €	1 500 €
Skate Kulture Association Béarn	Projet associatif	0 €	5 000 €

3. Décider l'attribution pour un montant de 35 160 € aux associations suivantes au titre de l'organisation de manifestations et pour En Forme à Pau Junior, sur le budget 2024, chapitre 65 – Fonction 30- article 65748 :

Association	Manifestations sportives	Subvention 2024
Elan Béarnais Pau Nord Est	Open Plus Superleague Basket 3 x 3 – Parc des Expositions – 24 au 29 juin 2024	9 500 €
Bordeaux Sport Equestres	Pau Pyrénées Masters – Domaine de Sers – 6 juin 2024	4 500 €
AS les Coquelicots	Jeux Paralympiques – 5 et 6 septembre 2024	700 €
Comité Départemental de Natation	Championnats de Nouvelle-Aquitaine Benjamins au Stade Nautique – 29 et 30 juin 2024	4 000 €
Union Sportive Portugaise	Tournoi International U11-U13 – 27 et 28 avril 2024	2 000 €
UNSS 64	Championnats de France de tennis UNSS – 13 au 17 mai 2024	2 500 €

Association	En Forme à Pau Junior	Subvention 2024
Pau Canoé Kayak Club Universitaire	23 ateliers de kayak et 16 de rafting - Base du Pont d'Espagne	5 010 €
Bowling Club du Béarn	15 ateliers de bowling – Bowling avenue Jean Mermoz Pau	2 350 €
Section Paloise Tennis de Table	9 séances de Tennis de Table – ASPTT Billère	400 €
Archers du Vert Galant	6 ateliers de tir à l'arc - Gymnase Pierre Emmanuel et au Domaine de Sers	360 €
Compagnie Bizane	10 ateliers de théâtre, comédie musicale, zumba et breakdance – Gymnase municipaux	1 200 €
Cirquenbul	15 ateliers de découverte des arts du cirque – Gymnases municipaux et école du cirque	1 650 €
Les Petits Débrouillards	6 activités de culture scientifique et technique	990 €

4. Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents contractuels relatifs au soutien accordé aux associations concernées.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU